

Panneaux photovoltaïques, une solution pour l'indépendance énergétique

Vague de chaleur et climatisation : un habitant de Saint-Féliu-d'Avall (66) baisse sa facture d'électricité de 38 % par an



Alerte canicule ! Une nouvelle vague de chaleur frappe actuellement la France depuis plusieurs jours. Selon les prévisions de Météo France, le pic pourrait être atteint lundi 18 juillet, avec des pointes attendues entre 40 °C et 42 °C sur certaines régions, notamment dans le Sud-Ouest, particulièrement affecté. Jean-Marc, un habitant des Pyrénées-Orientales (66) a fait appel à Hellio pour l'installation de panneaux photovoltaïques pour sa maison. En ligne de mire : une consommation d'électricité excessive l'été liée à l'utilisation de sa climatisation. Hellio, acteur de référence de la maîtrise de l'énergie, et son entreprise de travaux partenaire d'installation de panneaux photovoltaïques basée à Saleilles (66), sont intervenus dans cette région ensoleillée. Grâce à sa nouvelle installation, Jean-Marc va pouvoir réduire sa facture d'électricité de 38 % dès la première année.

Avec les épisodes de canicule de plus en plus fréquents, couplés au contexte de hausse des prix de l'énergie et au conflit Russo-Ukrainien, la maîtrise de l'énergie est plus que jamais un sujet d'actualité. En prime, le blocage des prix de l'électricité par le gouvernement pour limiter la hausse à 4 % sur l'année 2022 pourrait se traduire par un important rattrapage sur la facture des ménages en février 2023¹. Il est plus que jamais prépondérant pour les Français d'adopter des solutions d'économies énergétiques.

¹ <https://www.clcv.org/communiqués-de-presse/hausse-du-tarif-reglemente-de-lelectricite-2022-4-ou-12-juste-pour-sauver-la-concurrence-il-serait-temps-de-dire-la-verite>

Climatisation : 38 % d'économies réalisées sur la facture d'électricité grâce aux panneaux photovoltaïques

Propriétaire d'une maison de moins de 5 ans dans la commune de Saint-Féliu-d'Avall située dans le nord-est du département des Pyrénées-Orientales, Jean-Marc a décidé de s'engager dans une démarche d'économies d'énergie avec Helliio. Objectifs : consommer moins, mais également revendre l'électricité non consommée.



Jean-Marc



« Le coût de l'électricité ne cessant d'évoluer compte tenu notamment de l'utilisation intensive de la climatisation en été, nous avons pris la décision de faire installer des panneaux solaires. Nous sommes en effet dans une région qui bénéficie d'un fort ensoleillement, propice à la mise en place du photovoltaïque », commente Jean-Marc, propriétaire.

Suite aux conseils de sa famille satisfaite de l'intervention de Helliio, Jean-Marc a décidé d'installer des panneaux photovoltaïques. L'installation, d'une puissance de 3 kWc, composée de 8 panneaux de marque française Dualsun et garantis 25 ans, a été réalisée en surimposition, avec fixation d'un rail sur les tuiles, sur 15 m² de la toiture en une seule et même journée. Son fonctionnement est simple : la lumière du soleil est transformée en énergie électrique (qui peut être utilisée au quotidien) grâce à des micro-onduleurs placés sous chaque panneau situé sur la toiture.

« Grâce aux micro-onduleurs, les données des panneaux sont envoyées vers une application qui permet aux bénéficiaires de visualiser la production d'énergie, les économies réalisées, la puissance revendue à EDF OA et le pourcentage de couverture d'énergie de la maison », détaille Rémi Catala, chef d'équipe du prestataire local.



FP&A - Service Presse Helliio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 Le Pecq
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Helliio

50 rue Madame de Sanzillon
92110 Clichy
servicepresse@helliio.com
helliio.com



Pour la réalisation de ce chantier, Hellio a collaboré main dans la main avec son partenaire local certifié Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) et labellisé Qualisol, Qualibat, Quali PV.

Hellio a conseillé Jean-Marc sur le matériel et la technique de pose, ainsi que les démarches administratives (liées au montage du dossier) et les démarches financières. Son partenaire a assuré une visite technique préalable au chantier, afin d'installer, par la suite, les panneaux photovoltaïques et assurer leur mise en fonction.

Grâce à Hellio, Jean-Marc produit son électricité verte via ses panneaux photovoltaïques installés. Une application mobile lui permet de visionner en temps réel le suivi de sa consommation, les économies réalisées, la production d'énergie, la revente de l'électricité photovoltaïque (panneau par panneau) à EDF OA, ainsi que le pourcentage de couverture d'énergie de la maison afin d'obtenir la meilleure expérience solaire possible. Toutes ces données sont envoyées grâce aux micro-onduleurs.

Pour son installation, Jean-Marc a déboursé 8 990 € avec à la clé 38 % d'économies sur sa facture d'électricité annuelle à venir, soit environ 600 € !



La mise en place de panneaux photovoltaïques favorisée par l'État

Pour 2030, les prévisions du prix de l'électricité annoncent un bond de 50 %. En effet, depuis 2011, le prix de l'électricité (kWh) a augmenté de 33 %.

L'État a alors mis en place une prime pour aider les particuliers à financer une installation solaire. Contrairement aux aides pour le chauffage et l'isolation, l'installation solaire ne bénéficie pas d'aides CEE ou MaPrimeRénov' mais d'une prime à l'autoconsommation pouvant aller jusqu'à 2 600 €. Celle-ci est définie en fonction de la puissance de l'installation solaire, sans condition de ressources, et versée pendant les 5 premières années de fonctionnement des panneaux. Le montant de cette prime à l'autoconsommation est réévalué chaque trimestre.

FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 Le Pecq
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

50 rue Madame de Sanzillon
92110 Clichy
servicepresse@hellio.com
hellio.com

Les conditions d'éligibilité à la prime à l'autoconsommation

Les conditions d'attribution de la prime à l'autoconsommation sont fixées par l'arrêté tarifaire du 9 mai 2017 :

- › Avoir une toiture (pentue, plate, peu importe le nombre de pans) ou une structure support (comme un abri solaire). Attention, les installations de panneaux photovoltaïques au sol ne sont en revanche pas éligibles.
- › Seules les installations inférieures à 100 kWc de puissance sont éligibles.
- › Choisir un installateur RGE et QualiPV.



Lionel Alibert
Commercial photovoltaïque Occitanie Hellio

« Hellio a développé une offre photovoltaïque qui permet d'économiser jusqu'à 60 % sur la facture d'électricité. Grâce à l'autoconsommation avec la revente du surplus, nos clients produisent leur propre électricité et revendent celle non consommée à EDF OA. La prime à l'autoconsommation, versée quel que soit le niveau de revenu et indexée à la puissance de l'installation, peut aller jusqu'à 2 600 €. Nos clients bénéficient également d'une TVA à taux réduit de 10 % pour toutes les installations inférieures ou égales à 3 kWc », explique Lionel Alibert, commercial photovoltaïque Occitanie Hellio.

Résultat : Pour son installation, Jean-Marc va ainsi bénéficier d'une prime octroyée par EDF OA de 228 € par an pendant 5 ans, soit un total de 1 140 €. De plus, dès la première année, il va générer une autoconsommation de 77 %, et récoltera près de 1 000 kWh d'énergie en revente à EDF OA, soit environ 100 € par an.

Fiche technique du chantier

- › Montant du chantier : 8 990 €
- › Prime à l'autoconsommation : 1 140 €
- › Reste à charge : 7 850 €
- › Nombre de panneaux installés : 8
- › kWh produits la première année : 4 243
- › Ratio d'autoconsommation : 76,7%
- › Économies d'énergie réalisées la première année : 3 254 kWh, soit environ 602 €
- › Economies d'énergie récoltées en revente la première année : 989 kWh, soit environ 100 €

FP&A - Service Presse Hellio

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 Le Pecq
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

50 rue Madame de Sanzillon
92110 Clichy
servicepresse@hellio.com
hellio.com

Les plus de l'offre solaire Hellio

- **Hellio déploie une offre clés en main à prix accessible partout en France** : mise en relation avec des installateurs locaux certifiés RGE et QualiPV, estimation des économies, visite technique gratuite, démarches administratives, pose et mise en service.
- 5 puissances d'installation proposées (**possibilité de s'adapter au cas par cas pour des puissances supérieures**) : 3 kWc - 4,5 kWc - 6 kWc - 7,5 kWc - 9 kWc
- Installation possibles : en surimposition (fixation d'un rail sur les tuiles)
- Des panneaux solaires de marque française Dualsun.
- Des micro-onduleurs de marque Enphase, marque leader sur le marché.
- Une application gratuite pour suivre en temps réel sa production, consommation et revente de l'électricité photovoltaïque panneau par panneau.
- Pour en savoir plus sur l'offre : [cliquez ici](#)

À propos de Hellio



Hellio est l'acteur historique de référence de la maîtrise de l'énergie. Pionnier du marché des économies d'énergie en France (métropole et Outre-Mer), Hellio ambitionne de permettre au plus grand nombre de maîtriser son énergie : le groupe se démarque par le savoir-faire, l'innovation et la culture métiers de ses équipes sur toute la chaîne de valeur de l'efficacité énergétique. Avec son réseau d'artisans RGE agréés, Hellio œuvre pour simplifier les démarches et apporter des solutions sur-mesure pour tous les consommateurs d'énergie - des particuliers aux entreprises, en passant par les collectivités locales - et ce pour tous les types de bâtiments et leurs équipements.

Indépendant, expert et ancré dans la transition énergétique au quotidien, Hellio prend part à l'effort de relance pour faire de l'énergie de demain, une énergie positive et d'impact, au service de tous.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.hellio.com

FP&A - Service Presse HELLIO

Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 Le Pecq
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

Hellio

50 rue Madame de Sanzillon
92110 Clichy
servicepresse@hellio.com
hellio.com